



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 3 AVRIL 2023

Procès-Verbal N° 9 / 2022-2023

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Jean Marc ANSEMI, Damien BONNAL, Bernard BORG, Didier CAMPREDON, André DALMON, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Karine MAZET-HORTELANO, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER, Claude ROUX.

ABSENTS EXCUSES : Annie CLUZEL, Alexandre COUDERC, Joris DANGLES, Frédérique DAURES, Lilian FABRE, Jean-Luc MARTIN, Vincent REGIS, Laurent TREMOLET, Audrey VALAYER.

INVITES : Michel PERET, Benoît ROUTHE.

INVITE ABSENT EXCUSE : Giovanni PERI.

La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 20 heures 05.

Les Procès-Verbaux N°5 du Bureau et N°8 du Comité Directeur sont approuvés à l'unanimité.

.....

1 – LE POINT SUR LES COMMISSIONS

➤ LA COMMISSION DES BENEVOLES (Pierre BOURDET)

La soirée des bénévoles a été une grande réussite.
330 bénévoles représentant pas moins de 50 Clubs étaient présents.
De nombreux remerciements des Clubs sont parvenus au District.

➤ LES COUPES DE L'AVEYRON (Patrick MARITAN).

Patrick commente un Power Point précisant l'organisation de ces Finales.
Une Convention de location du Stade Paul Lignon sera conclue avec la Mairie.

La Finale des Féminines est fixée à 16 heures, celle des garçons à 20H40.

Les supporters des Clubs finalistes seront répartis dans deux tribunes différentes.
Une fan zone sera créée.

12 loges ont été réservées par les Partenaires (2 restent à louer).

Les tarifs d'accès au Stade sont rappelés :

- Adultes : 10 €.
- 10 / 18 ans : 5 €.
- Moins de 10 ans : Gratuit.
- Moins de 19 ans (Clubs en présence) : Gratuit sur présentation de la licence du Club qualifié.

50 bénévoles au moins sont nécessaires pour remplir les différentes missions liées à l'organisation des Finales.

Pour des questions de sécurité (capacité maximale du Stade : 3 200 personnes), il a été décidé de créer 2 événements matchs, à savoir Finale FEMININE et Finale MASCULINE.

De ce fait, le Stade sera évacué entre les 2 Finales à 18H45, ce qui permettra une gestion du public et évitera de dépasser la capacité d'accueil du Stade.

➤ **LA COMMISSION DEPARTEMENTALE ARBITRAGE (Benoit ROUTHE).**

Trois Jeunes Arbitres Féminines ont été choisies pour la Finale des Féminines.

A la demande de la FFF et avec un budget national, un support vidéo a été créé pour mettre l'arbitrage en lumière.

Six chargés de mission seront désignés pour la CDA Aveyron/Lozère.

Les objectifs sont :

- ✓ Recruter des arbitres (29 ont été formés cette Saison sur Te territoire).
- ✓ Aller dans les Clubs pour les aider et les accompagner dans le recrutement d'arbitres.

➤ **LA COMMISSION DEPARTEMENTALE GESTION DES COMPETITIONS JEUNES (Marc GUITARD).**

Les équipes de Rodez et Mende se sont qualifiées pour le Challenge PITCH Régional U13 qui se déroulera à MURET.

Le Comité Directeur vote en faveur d'une modification des Règlements des Championnats U15 et U17 qui sera soumise à l'Assemblée Générale de juin 2023.

➤ **LA COMMISSION DEPARTEMENTALE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS (André DALMON).**

Les matchs en retard de D5 posent de nombreuses difficultés.

Plusieurs solutions sont possibles : neutraliser et/ou programmer des matchs en semaine ?

Le Challenge D5 est également compliqué à gérer.

2 – LE DOSSIER SUD AVEYRON FOOTBALL FEMININ

Le Comité Directeur du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL émet un avis favorable à la création de ce Club sous réserve :

- ✓ Du règlement des dettes que le Club de CREISSELS a, à l'égard de la Ligue de Football Occitanie et du District Aveyron Football.
- ✓ Qu'il adopte une dénomination ne comprenant pas la mention « Sud Aveyron ».

3 – LA QUESTION DES FUMIGENES

A l'issue d'un vote et conformément à la Loi (cf. le Code du Sport), le Comité Directeur se prononce contre l'emploi de fumigènes dans toute enceinte sportive, ou autre, où se pratique une activité sportive organisée sous le contrôle du District Aveyron Football.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 23 heures.

Le Secrétaire Général,
Jean Marc ANSELMi



Le Président,
Pierre BOURDET

